

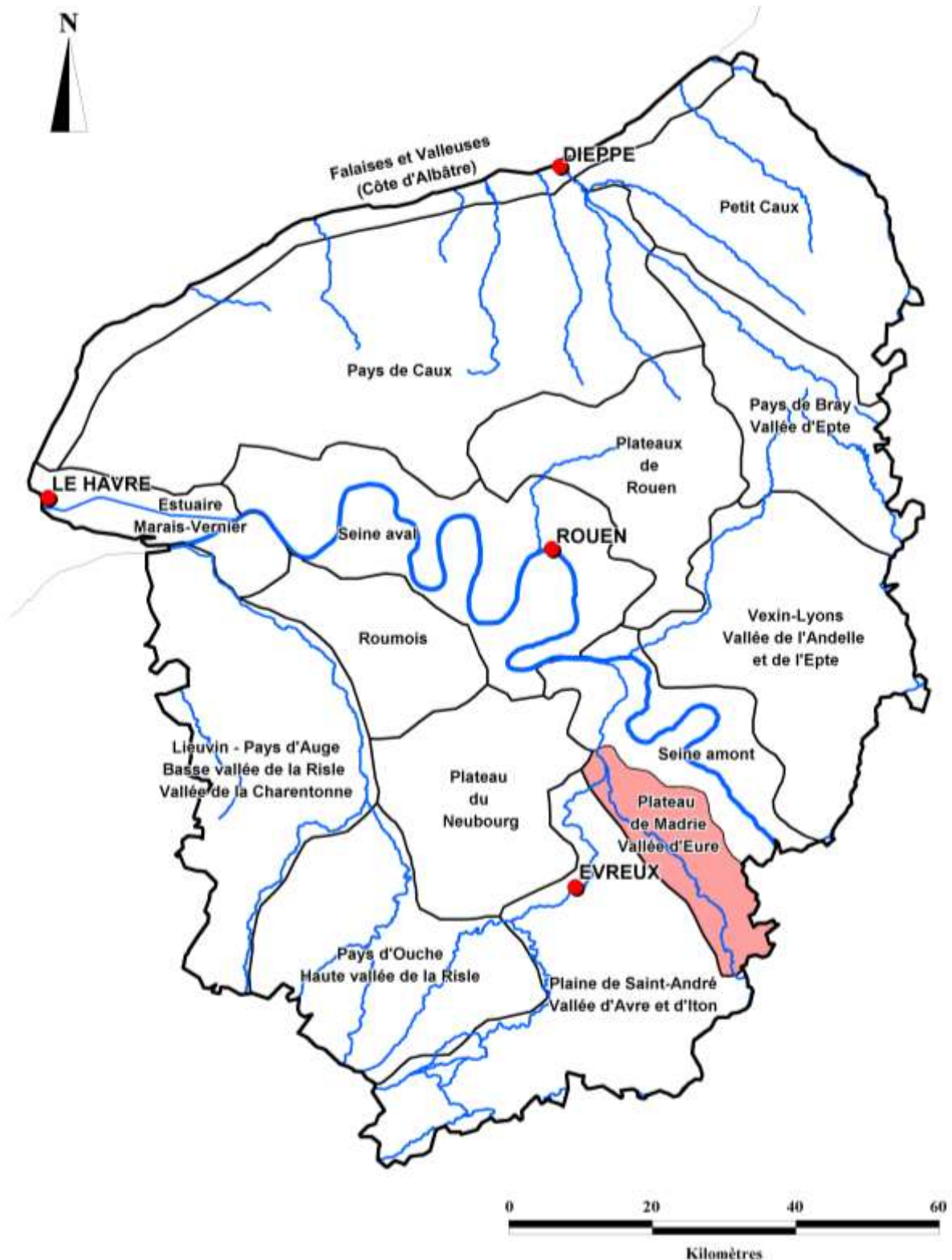
# *Les Oiseaux du Plateau de Madrie (Eure)*

**Dates de prospection** : 17/18 mai 2008  
21/22 juin 2008

**Rédaction** : Frédéric MALVAUD

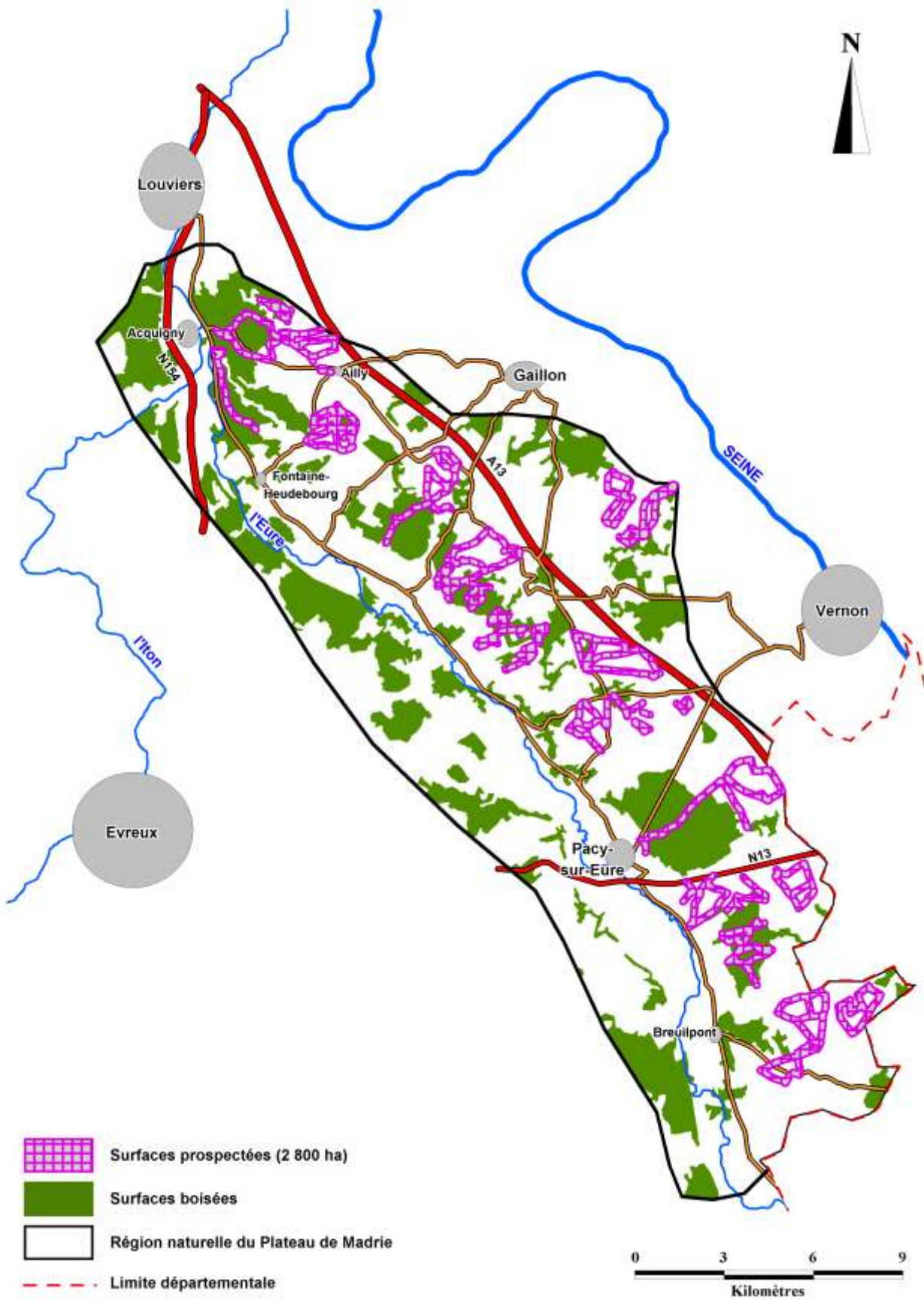
Notre enquête 2008 s'est déroulée sur le plateau de Madrie, dans le sud-est du département de l'Eure. Ce plateau, situé entre Seine et Eure, représente, dans sa partie normande, une superficie d'environ 250 km<sup>2</sup>. Il se prolonge dans les Yvelines jusqu'à Houdan et Septeuil, au sud de Mantes-la-Jolie. Le paysage est constitué de zones agricoles cultivées en champs très ouverts (70% de la superficie) et de nombreux bois et forêts (30% de la superficie). Il représente, avec le plateau de Saint-André, la zone la plus sèche de la région, les précipitations y étant inférieures à 650 mm par an. De nombreuses plantes attestent l'influence méridionale marquée dans ce secteur.

Localisation du Plateau de Madrie



Nous avons prospecté en deux passages (mai et juin) 21 zones, représentant 2800 ha, dont 740 ha en forêt (26% du total) et 2060 ha en zones de campagne ouverte, incluant aussi les villages (74% du total). Les zones prospectées représentent 11,2% du plateau, ce qui correspond à un échantillonnage important et bien représentatif.

Carte des zones prospectées



## Liste des zones prospectées

<b>N° Zone</b>	<b>Commune</b>		<b>Superficie</b>
1	Acquigny	Bois d'Ingremare	150 ha
2	Ailly Ingremare		130 ha
3	Ailly Métreville		170 ha
4	Ecardenville sur Eure	Bois de Bimorel	50 ha
5	St Julien de la Liègue		150 ha
6	Champenard		160 ha
7	St Pierre de Bailleul		100 ha
8	Autheuil-Authouillet	Bois Brûlé	190 ha
9	St Vincent des Bois		100 ha
10	Houlbec Cocherel		125 ha
11	Pacy sur Eure	Forêt de Pacy	125 ha
12	Douains		100 ha
13	Villegats		100 ha
14	Hécourt	Bois d'Hécourt	150 ha
15	Villiers en Désoeuvre		150 ha
16	Chambray		100 ha
17	Villez sous Bailleul		125 ha
18	Acquigny	Bois du Hamet	75 ha
19	Breuilpont St Chéron		250 ha
20	La Chapelle Réanville		125 ha
21	Aigleville		175 ha
	<b>TOTAL</b>		<b>2800 ha</b>

## I. ANALYSE GENERALE DE L'AVIFAUNE ET DIVERSITE.

Ce sont 77 espèces qui ont été contactées lors de l'enquête et presque 5000 couples d'oiseaux ont été notés. Nous avons pu estimer les effectifs de 75 espèces.

Les prospections ayant eu lieu uniquement dans la journée, les espèces nocturnes ne sont pas prises en compte dans l'enquête. Le tableau suivant les présente :

## LPO Haute-Normandie

	Espèce	Nombre de couples sur 2800 ha)	Fréquence (en %)	Abondance: Densité moyenne (couples/km <sup>2</sup> )	Effectifs estimés sur le plateau de Madrie (250 km <sup>2</sup> )
1	Accenteur mouchet	100	90	3,6	900
2	Alouette des champs	213	67	7,6	1900
3	Bergeronnette d. ruisseaux	3	5	0,0	5
4	Bergeronnette grise	51	81	1,8	450
5	Bergeronnette printanière	36	38	1,3	300
6	Bondrée apivore	4	19	0,0	5
7	Bouvreuil pivoine	9	33	0,3	80
8	Bruant des roseaux	4	5	0,1	40
9	Bruant jaune	84	90	3,0	750
10	Bruant proyer	35	38	1,3	300
11	Bruant zizi	10	24	0,4	90
12	Busard Saint-Martin	10	48	0,0	10
13	Buse variable	22	76	0,2	40
14	Caille des blés	3	10	0,1	30
15	Canard colvert	11	29	0,4	100
16	Chardonneret élégant	49	71	1,8	450
17	Choucas des tours	1	5	0,0	10
18	Chouette hulotte	4	10	0,1	
19	Corbeau freux	113	48	4,0	1000
20	Corneille noire	141	100	5,0	1300
21	Coucou gris	26	52	0,9	250
22	Epervier d'Europe	4	19	0,0	5
23	Etourneau sansonnet	147	86	5,3	1300
24	Faisan de colchide	12	33	0,4	100
25	Faucon crécerelle	22	67	0,2	40
26	Faucon hobereau	4	19	0,0	5
27	Fauvette à tête noire	301	100	10,8	2700
28	Fauvette des jardins	44	67	1,6	400
29	Fauvette grisette	83	81	3,0	750
30	Gallinule poule-d'eau	14	48	0,5	125
31	Geai des chênes	38	81	1,4	350
32	Gobemouche gris	12	29	0,4	100
33	Grèbe castagneux	2	10	0,1	20
34	Grimpereau des jardins	57	62	2,0	500
35	Grive draine	14	43	0,5	125
36	Grive musicienne	57	90	2,0	500
37	Grosbec casse-noyaux	4	19	0,1	40
38	Hirondelle de fenêtre	73	52	2,6	650
39	Hirondelle rustique	138	76	4,9	1200
40	Hypolaïs polyglotte	45	67	1,6	400
41	Linotte mélodieuse	78	67	2,8	700
42	Loriot d'Europe	16	33	0,6	150
43	Merle noir	361	100	12,9	3200
44	Mésange à longue queue	26	57	0,9	250
45	Mésange bleue	90	90	3,2	800
46	Mésange charbonnière	88	90	3,1	800
47	Mésange huppée	7	19	0,3	60
48	Mésange noire	1	5	0,0	10
49	Mésange nonnette	6	10	0,2	50
50	Moineau domestique	341	81	12,2	3000
51	Oedicnème criard	1	5	0,0	
52	Perdrix grise	20	52	0,7	200
53	Pic épeiche	39	71	1,4	350

	Espèce	Nombre de couples sur 2800 ha)	Fréquence (en %)	Abondance: Densité moyenne (couples/km <sup>2</sup> )	Effectifs estimés sur le plateau de Madrie (250 km <sup>2</sup> )
54	Pic mar	2	10	0,1	20
55	Pic noir	3	14	0,0	5
56	Pic vert	35	76	1,3	300
57	Pie bavarde	34	67	1,2	300
58	Pigeon biset	120	62	4,3	1000
59	Pigeon colombin	2	5	0,1	20
60	Pigeon ramier	260	100	9,3	2300
61	Pinson des arbres	362	100	12,9	3200
62	Pipit des arbres	23	43	0,8	200
63	Pouillot fitis	3	14	0,1	30
64	Pouillot véloce	223	95	8,0	2000
65	Roitelet à triple bandeau	9	24	0,3	80
66	Roitelet huppé	15	38	0,5	130
67	Rosignol philomèle	18	33	0,6	160
68	Rougegorge familier	221	86	7,9	2000
69	Rougequeue à front blanc	1	5	0,0	10
70	Rougequeue noir	21	62	0,8	200
71	Serin cini	17	43	0,6	150
72	Sittelle torchepot	19	48	0,7	170
73	Tarier pâtre	22	52	0,8	200
74	Tourterelle des bois	61	76	2,2	550
75	Tourterelle turque	146	86	5,2	1300
76	Troglodyte mignon	193	100	6,9	1700
77	Verdier d'Europe	112	86	4,0	1000

## II. INTERET PATRIMONIAL

Une espèce rare a été découverte, l'Oedicnème criard. C'est une découverte remarquable puisque l'on ignorait la présence de l'espèce en dehors des zones de carrières de la vallée de la Seine. Un couple est présent dans le sud de la zone (près de Villiers en Désoeuvre) dans une jachère. Des recherches sont nécessaires afin de vérifier si une population existe sur le plateau et aussi sur la partie proche de la plaine de Saint-André (communes de Serez, Foucrainville, Mousseaux-Neuville, Garennes sur Eure et la Couture Boussey). Il faut noter qu'au printemps 2009, l'espèce a été découverte sur un site (décharge réaménagée) sur la commune de la Chapelle-Réanville, dans le nord du plateau de Madrie, à proximité du site de St Pierre d'Autils (vallée de Seine) où l'espèce niche dans une carrière.

Trois espèces en liste orange ont été notées : la Mésange noire (10 couples estimés), l'Épervier d'Europe (5 couples estimés) et le Grèbe castagneux (20 couples estimés). Ces espèces ont donc une importance numérique marginale par rapport à leur population régionale.

Parmi les espèces assez rares (11 espèces), il convient de noter :

- Bruant zizi (90 couples estimés)
- Busard St Martin (10 couples estimés)
- Grosbec casse-noyaux (40 couples estimés)
- Lorient d'Europe (150 couples estimés)

Les populations de ces espèces sont importantes par rapport à leur effectif régional.

Parmi les espèces peu communes (12 espèces), on remarque :

- Rossignol philomèle (160 couples estimés)
- Serin cini (150 couples estimés)
- Bergeronnette printanière (300 couples estimés)
- Tarier pâtre (200 couples estimés).

Enfin, 50 espèces communes ont été notées.

ESPECE	STATUT
Oedicnème criard	Rare Liste rouge
Mésange noire	Assez rare Liste orange
Rougequeue à front blanc	Assez rare
Bergeronnette des ruisseaux	Assez rare
Bondrée apivore	Assez rare
Bruant zizi	Assez rare
Busard Saint-Martin	Assez rare
Epervier d'Europe	Assez rare Liste orange
Faucon hobereau	Assez rare
Grèbe castagneux	Assez rare Liste orange
Grosbec casse-noyaux	Assez rare
Lorient d'Europe	Assez rare
Pic mar	Assez rare
Pic noir	Assez rare
Bruant des roseaux	Assez rare
Caille des blés	Peu commun En déclin
Faucon crécerelle	Peu commun En déclin
Gobemouche gris	Peu commun En déclin
Mésange huppée	Peu commun En déclin
Pigeon colombin	Peu commun En déclin
Rossignol philomèle	Peu commun En déclin
Serin cini	Peu commun En déclin
Bergeronnette printanière	Peu commun
Buse variable	Peu commun
Faisan de colchide	Peu commun
Roitelet à triple bandeau	Peu commun En déclin
Tarier pâtre	Peu commun
Alouette des champs	Commun En déclin
Bouvreuil pivoine	Commun En déclin
Bruant jaune	Commun En déclin
Bruant proyer	Commun En déclin
Choucas des tours	Commun En déclin
Coucou gris	Commun En déclin
Hirondelle de fenêtre	Commun En déclin
Hirondelle rustique	Commun En déclin
Linotte mélodieuse	Commun En déclin

ESPECE	STATUT
Mésange nonnette	Commun En déclin
Perdrix grise	Commun En déclin
Pie bavarde	Commun En déclin
Pinson des arbres	Commun
Pipit des arbres	Commun
Pouillot fitis	Commun En déclin
Sittelle torchepot	Commun En déclin
Verdier d'Europe	Commun En déclin
Accenteur mouchet	Commun
Bergeronnette grise	Commun
Canard colvert	Commun
Chardonneret élégant	Commun
Chouette hulotte	Commun
Corbeau freux	Commun
Corneille noire	Commun
Etourneau sansonnet	Commun
Fauvette à tête noire	Commun
Fauvette des jardins	Commun
Fauvette grisette	Commun
Gallinule poule-d'eau	Commun
Geai des chênes	Commun
Grimpereau des jardins	Commun
Grive draine	Commun En déclin
Grive musicienne	Commun
Hypolaïs polyglotte	Commun
Merle noir	Commun
Mésange à longue queue	Commun
Mésange bleue	Commun
Mésange charbonnière	Commun
Moineau domestique	Commun
Pic épeiche	Commun
Pic vert	Commun
Pigeon biset	Commun
Pigeon ramier	Commun
Pouillot véloce	Commun En déclin
Roitelet huppé	Commun En déclin
Rougegorge familier	Commun
Rougequeue noir	Commun
Tourterelle des bois	Commun
Tourterelle turque	Commun
Troglodyte mignon	Commun

### III. FREQUENCE

20 espèces présentent une fréquence élevée (supérieure à 80%), conforme à la moyenne régionale : *Corneille noire*, *Fauvette à tête noire*, *Merle noir*, *Pigeon ramier*, *Pinson des arbres*, *Troglodyte mignon*, *Pouillot véloce*, *Accenteur mouchet*, *Bruant jaune*, *Grive musicienne*, *Mésange bleue*, *Mésange charbonnière*, *Etourneau sansonnet*, *Rougegorge familier*, *Tourterelle turque*, *Verdier d'Europe*, *Bergeronnette grise*, *Fauvette grisette*, *Geai des chênes*, *Moineau domestique*.



Il convient de noter que si l'on compare cette liste des 20 espèces les plus fréquentes du plateau de Madrie avec la liste des 20 espèces les plus fréquentes du pays d'Ouche, on trouve en plus : Bergeronnette grise, Fauvette grisette et Geai des chênes et en moins : Buse variable, Faucon crécerelle et Linotte mélodieuse.

Par rapport à l'ensemble de nos relevés, sont absents de cette liste le Pic vert et la Pie bavarde. Enfin, par rapport à nos échantillons atlas, quatre espèces sont absentes : Faucon crécerelle et Pic vert, Buse variable et Grive draine.

Espèces au dessus de la moyenne régionale :

*Tourterelle des bois, Hypolaïs polyglotte, Hirondelle de fenêtre, Tarier pâtre, Busard St Martin, Corbeau freux, Pipit des arbres, Serin cini, Bergeronnette printanière, Lorient d'Europe, Rossignol philomèle, Bruant zizi, Grosbec casse-noyaux.*

On constate que plusieurs de ces espèces sont caractéristiques d'une influence méridionale : Tourterelle des bois, Hypolaïs polyglotte, Serin cini, Lorient d'Europe, Rossignol philomèle, Bruant zizi.

La fréquence importante du Busard St Martin, du Pipit des arbres, de la Bergeronnette printanière, du Lorient et du Grosbec s'explique par la mosaïque bois/grandes cultures caractéristique du plateau de Madrie.

Espèces en dessous de la moyenne régionale :

*Faucon crécerelle, Linotte mélodieuse, Mésange à longue queue, Perdrix grise, Gallinule poule-d'eau, Sittelle torchepot, Grive draine, Bouvreuil pivoine, Canard colvert, Gobemouche gris, Roitelet à triple bandeau, Epervier d'Europe, Mésange huppée, Pouillot fitis, Mésange nonnette, Bergeronnette des ruisseaux, Choucas des tours, Pigeon colombin.*

On peut être étonné de trouver dans cette liste des espèces de cultures ouvertes (Faucon crécerelle, mais peut-être justement le milieu est-il trop ouvert avec une densité faible de zones en herbe, Perdrix grise) ainsi que des espèces de forêt (Sittelle torchepot, Bouvreuil, Mésange huppée, Pouillot fitis, mais ici l'influence méridionale est peut-être limitative, Mésange nonnette, Pigeon colombin). Concernant les mésanges, cela peut s'expliquer par les dates de prospection, déjà tardives pour contacter ces espèces.

Enfin, il est logique d'y trouver des espèces de milieux humides, ce type d'habitat étant rare sur le plateau de Madrie.

	Espèce	Fréquence Madrie	Fréquence Atlas
1	Corneille noire	100	99
2	Fauvette à tête noire	100	96
3	Merle noir	100	96
4	Pigeon ramier	100	93
5	Pinson des arbres	100	93
6	Troglodyte mignon	100	96
7	Pouillot véloce	95	93
8	Accenteur mouchet	90	94
9	Bruant jaune	90	92
10	Grive musicienne	90	93
11	Mésange bleue	90	93
12	Mésange charbonnière	90	94
13	Etourneau sansonnet	86	92
14	Rougegorge familier	86	94
15	Tourterelle turque	86	75
16	Verdier d'Europe	86	72
17	Bergeronnette grise	81	76
18	Fauvette grisette	81	76
19	Geai des chênes	81	83
20	Moineau domestique	81	79
21	Buse variable	76	82
22	Hirondelle rustique	76	75
23	Pic vert	76	83
24	Tourterelle des bois	76	60
25	Chardonneret élégant	71	75
26	Pic épeiche	71	71
27	Alouette des champs	67	74
28	Faucon crécerelle	67	90
29	Fauvette des jardins	67	63
30	Hypolaïs polyglotte	67	56
31	Linotte mélodieuse	67	90
32	Pie bavarde	67	74
33	Grimpereau des jardins	62	78
34	Pigeon biset	62	58
35	Rougequeue noir	62	65
36	Mésange à longue queue	57	79
38	Hirondelle de fenêtre	52	39
37	Coucou gris	52	60
39	Perdrix grise	52	71

	Espèce	Fréquence Madrie	Fréquence Atlas
40	Tarier pâtre	52	42
41	Busard Saint-Martin	48	21
42	Corbeau freux	48	29
43	Gallinule poule-d'eau	48	60
44	Sittelle torchepot	48	65
45	Grive draine	43	81
46	Pipit des arbres	43	32
47	Serin cini	43	19
48	Bergeronnette printanière	38	25
49	Bruant proyer	38	38
50	Roitelet huppé	38	29
51	Bouvreuil pivoine	33	63
52	Faisan de Colchide	33	32
53	Loriot d'Europe	33	6
54	Rossignol philomèle	33	21
55	Canard colvert	29	51
56	Gobemouche gris	29	51
57	Bruant zizi	24	6
58	Roitelet à triple bandeau	24	63
59	Bondrée apivore	19	10
60	Epervier d'Europe	19	35
61	Faucon hobereau	19	26
62	Grosbec casse-noyaux	19	4
63	Mésange huppée	19	35
64	Pic noir	14	14
65	Pouillot fitis	14	31
66	Caille des blés	10	18
67	Chouette hulotte	10	72
68	Grèbe castagneux	10	11
69	Mésange nonnette	10	63
70	Pic mar	10	10
71	Bergeronnette d. ruisseaux	5	18
72	Bruant des roseaux	5	10
73	Choucas des tours	5	19
74	Mésange noire	5	6
75	Oedicnème criard	5	1
76	Pigeon colombin	5	17
77	Rougequeue à front blanc	5	13

## IV. ABONDANCE

### A. Espèces au-dessus de la moyenne régionale

Alouette des champs	7,6 c/km <sup>2</sup> contre 2,8 sur le plan régional. Cette forte densité s'explique par la présence d'importantes zones cultivées sur le plateau de Madrie.
Bergeronnette grise	1,8 c/km <sup>2</sup> contre 1,2 sur le plan régional. La densité est inférieure toutefois à celle du Pays d'Ouche.
Bergeronnette printanière	1,3 c/km <sup>2</sup> contre 0,4 de moyenne régionale. A l'instar de l'Alouette des champs, l'abondance de cette espèce est favorisée par l'importance des zones agricoles ouvertes
Bruant proyer	1,3 c/km <sup>2</sup> contre 0,7 de moyenne régionale. Même analyse que pour l'Alouette des champs et la Bergeronnette printanière.
<b>Bruant zizi</b>	0,4 c/km <sup>2</sup> contre 0,1 dans le Pays d'Ouche et moins de 0,1 à l'échelle régionale. Cette espèce est un indicateur remarquable de l'influence méridionale marquée du Plateau de Madrie.
Corbeau freux	4 c/km <sup>2</sup> contre 2 sur le plan régional. Espèce de zones cultivées.
Corneille noire	5 c/km <sup>2</sup> contre 3,7 sur le plan régional. La présence de nombreux petits bois a manifestement favorisé cette espèce.
Coucou gris	0,9 c/km <sup>2</sup> contre 0,6 de moyenne régionale. Espèce forestière.
Fauvette à tête noire	10,8 c/km <sup>2</sup> contre 6 de moyenne régionale. Cette densité est à comparer à celle du Pays d'Ouche (11 c/km <sup>2</sup> ) et de la forêt d'Eu (12,3 c/km <sup>2</sup> ). Espèce de milieux arborés.
<b>Fauvette grisette</b>	3 c/km <sup>2</sup> contre 2 de moyenne régionale et 2,9 en Pays d'Ouche. C'est une surprise, mais qui indique une présence importante de petites zones buissonnantes.
Geai des chênes	1,4 c/km <sup>2</sup> contre 0,8 à l'échelle régionale. Espèce forestière.
Grimpereau des jardins	2 c/km <sup>2</sup> contre 1,6 de moyenne régionale. Espèce forestière.
<b>Grosbec casse-noyaux</b>	0,1 c/km <sup>2</sup> contre moins de 0,1 de moyenne régionale. Cette petite population de plusieurs dizaines de couples est remarquable. Espèce forestière.
<b>Hirondelle de fenêtre</b>	2,6 c/km <sup>2</sup> contre 2 de moyenne régionale et 2,7 dans le Lieuvin. La présence de nombreux petits villages à l'habitat encore ancien a favorisé cette espèce.
Hirondelle rustique	4,9 c/km <sup>2</sup> contre 4,1 de moyenne régionale, mais nettement moins toutefois que les densités relevées dans les régions bocagères (Bray, Lieuvin, Pays d'Ouche, de 5 c/km <sup>2</sup> à 7,3).
<b>Hypolaïs polyglotte</b>	1,6 c/km <sup>2</sup> contre 0,8 à l'échelle régionale. On retrouve la densité élevée déjà constatée dans le Pays d'Ouche pour une espèce d'affinités méridionales (2,1 c/km <sup>2</sup> ).

<b>Loriot d'Europe</b>	0,6 c/km <sup>2</sup> contre moins de 0,1 de moyenne régionale ainsi que lors des autres enquêtes annuelles. Il s'agit donc d'une population remarquable (150 couples) dont la présence importante s'explique par le caractère forestier renforcé par l'influence méridionale du plateau de Madrie.
Pic épeiche	1,4 c/km <sup>2</sup> contre 0,7 sur le plan régional. Espèce forestière.
<b>Pic vert</b>	1,3 c/km <sup>2</sup> contre 0,8 de moyenne régionale. Il est remarquable de constater que cette densité est aussi plus élevée que dans les régions bocagères (Bray, Lieuvin, Pays d'Ouche).
Pigeon biset	4,3 c/km <sup>2</sup> contre 2,8 sur le plan régional. On retrouve probablement la même explication que pour l'Hirondelle de fenêtre.
Pigeon ramier	9,3 c/km <sup>2</sup> contre 8 à l'échelle régionale.
<b>Pipit des arbres</b>	0,8 c/km <sup>2</sup> contre 0,6 sur le plan régional. La présence des nombreux petits bois est un facteur essentiel pour cette espèce. A comparer avec la densité de 1,3 c/km <sup>2</sup> dans le Pays d'Ouche.
Pouillot véloce	8 c/km <sup>2</sup> contre 6 sur le plan régional. Espèce de milieux arborés.
<b>Rossignol philomèle</b>	0,6 c/km <sup>2</sup> contre 0,2 de moyenne régionale. Espèce d'affinités méridionales. A comparer avec la densité de 0,1 c/km <sup>2</sup> dans le Pays d'Ouche.
Rougegorge familier	7,9 c/km <sup>2</sup> contre 6 de moyenne régionale. Espèce forestière.
<b>Serin cini</b>	0,6 c/km <sup>2</sup> contre 0,2 sur le plan régional. Espèce d'affinités méridionales.
<b>Tarier pâtre</b>	0,8 c/km <sup>2</sup> contre 0,5 sur le plan régional. Les nombreuses petites zones en friches et buissonnantes expliquent pour partie l'abondance marquée du Tarier pâtre. Il faut noter aussi l'abondance forte dans le Pays d'Ouche (0,9 c/km <sup>2</sup> ) et à l'inverse très faible dans le Lieuvin (0,1 c/km <sup>2</sup> ), région à pluviométrie plus importante.
<b>Tourterelle des bois</b>	2,2 c/km <sup>2</sup> contre 1,2 sur le plan régional. Espèce méridionale et de milieux arborés, abondante aussi dans le Pays d'Ouche (2 c/km <sup>2</sup> ).
Tourterelle turque	5,2 c/km <sup>2</sup> contre 3,7 sur le plan régional. Les nombreux petits villages expliquent certainement cette forte densité.
Verdier d'Europe	4 c/km <sup>2</sup> contre 2,8 de moyenne régionale. Espèce de villages.

#### B. Espèces au-dessous de la moyenne régionale

<b>Bouvreuil pivoine</b>	0,3 c/km <sup>2</sup> contre 0,7 de moyenne régionale, respectivement 0,6 et 0,9 dans le Pays d'Ouche et le Lieuvin.
Bruant des roseaux	0,1 c/km <sup>2</sup> contre 0,2 à l'échelle régionale. Espèce de milieux humides.

Caille des blés	0,1 c/km <sup>2</sup> contre 0,3 sur le plan régional. Cela est à priori surprenant pour cette espèce de grandes cultures mais les importantes fluctuations interannuelles rendent toujours délicate l'interprétation des chiffres pour cette espèce.
Canard colvert	0,4 c/km <sup>2</sup> contre 0,8 de moyenne régionale. Espèce de milieux humides.
Etourneau sansonnet	5,3 c/km <sup>2</sup> contre 8 sur le plan régional. Il est difficile d'interpréter ces chiffres, les densités d'étourneaux sont faibles dans toutes nos enquêtes annuelles (dues aux dates tardives de passage ?).
Gallinule poule-d'eau	0,5 c/km <sup>2</sup> contre 1,2 à l'échelle régionale. Espèce de milieux humides.
<b>Gobemouche gris</b>	0,4 c/km <sup>2</sup> contre 0,6 sur le plan régional. On ne retrouve pas la densité élevée du Lieuvin, constat identique en Pays d'Ouche.
<b>Grive draine</b>	0,5 c/km <sup>2</sup> contre 1,2 sur le plan régional. Encore une espèce abondante en Lieuvin et à faible abondance sur le Plateau de Madrie. Il manque manifestement ici les prairies qu'affectionne cette espèce.
<b>Grive musicienne</b>	2 c/km <sup>2</sup> contre 2,8 de moyenne régionale. Faible densité difficilement explicable.
Mésange à longue queue	0,9 c/km <sup>2</sup> contre 1,2 de moyenne régionale. Classiquement, les mésanges sont très discrètes en mai et juin, dates de passage de nos enquêtes.
Mésange bleue	3,2 c/km <sup>2</sup> contre 4,1 de moyenne régionale. Discrétion des mésanges.
Mésange charbonnière	3,1 c/km <sup>2</sup> contre 6 de moyenne régionale. Discrétion des mésanges.
Mésange huppée	0,3 c/km <sup>2</sup> contre 0,4 de moyenne régionale. Discrétion des mésanges.
Mésange nonnette	0,2 c/km <sup>2</sup> contre 1,2 de moyenne régionale. Discrétion des mésanges.
Perdrix grise	0,7 c/km <sup>2</sup> contre 1,2 sur le plan régional. Faible densité surprenante et pour laquelle il n'est pas facile d'émettre des hypothèses. A ces dates, cette espèce peut être discrète en journée.
Pigeon colombin	0,1 c/km <sup>2</sup> contre 0,3 sur le plan régional. Discrétion de l'espèce ou faible densité réelle dans les bois du plateau ?
<b>Pouillot fitis</b>	0,1 c/km <sup>2</sup> contre 0,8 de moyenne régionale. Les milieux habituellement utilisés par cette espèce sont rares sur le Plateau de Madrie et le Pouillot fitis est un oiseau d'affinités nordiques.
Roitelet à triple bandeau	0,3 c/km <sup>2</sup> contre 0,4 à l'échelle régionale.
Roitelet huppé	0,5 c/km <sup>2</sup> contre 1,2 de moyenne régionale.
Sittelle torchepot	0,7 c/km <sup>2</sup> contre 2 sur le plan régional. La Sittelle est, comme les mésanges, très discrète en mai et juin.
Troglodyte mignon	6,9 c/km <sup>2</sup> contre 8 de moyenne régionale. Faible densité.

Les espèces les plus abondantes sont :

- 3000 couples et plus : *Merle noir*, *Pinson des arbres*, *Moineau domestique*.
- 2000 couples et plus : *Fauvette à tête noire*, *Pigeon ramier*, *Pouillot véloce*, *Rougegorge*.
- 1500 couples et plus : *Alouette des champs*, *Troglodyte mignon*.

Tableau général des densités comparées (couples/km<sup>2</sup>)

		BRAY 57 000 ha	LIEUVIN 90 000 ha	OUCHE 53 000 ha	MADRIE	HELLET 1800 ha	EU 9200 ha	HAUTE NORMANDIE
1	Accenteur mouchet	2	3,5	4,7	3,6	1,8	0,6	<b>4,1</b>
2	Alouette des champs	2,2	1,5	3	7,6			<b>2,8</b>
3	Bergeronnette flavéole							<b>0,4</b>
4	Bergeronnette grise	1,6	1,6	2,4	1,8			<b>1,2</b>
5	Bergeronnette printanière	0,4		0,4	1,3			<b>0,4</b>
6	Bouvreuil pivoine	0,3	0,9	0,6	0,3	0,6	1	<b>0,7</b>
7	Bruant des roseaux				0,1			<b>0,2</b>
8	Bruant jaune	3,4	4,5	7,9	3,0	0,4	0,4	<b>2,8</b>
9	Bruant proyer				1,3			<b>0,7</b>
10	Bruant zizi			0,1	0,4			
11	Buse variable	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	<b>0,2</b>
12	Caille des blés		0,1	0,1	0,1			<b>0,3</b>
13	Canard colvert	0,5	0,1	0,9	0,4			<b>0,8</b>
14	Chardonneret élégant	2,4	2,4	2,7	1,8			<b>2</b>
15	Chevêche d'Athéna							<b>0,1</b>
16	Choucas des tours							<b>0,7</b>
17	Chouette hulotte				0,1			<b>0,7</b>
18	Corbeau freux		0,5	2,6	4,0			<b>2</b>
19	Corneille noire	3	3	3,2	5,0	5,5	6,5	<b>3,7</b>
20	Coucou gris	0,6	0,3	0,4	0,9			<b>0,6</b>
21	Effraie des clochers							<b>0,2</b>
22	Etourneau sansonnet	5,8	5,4	5,9	5,3		0,1	<b>8</b>
23	Faisan de Colchide	0,2		0,2	0,4	1	1,2	<b>0,4</b>
24	Faisan vénéré					2		
25	Faucon crécerelle	0,2	0,2	0,2	0,2			<b>0,2</b>
26	Fauvette à tête noire	4,2	7,9	11	10,8	7,4	12,3	<b>6</b>
27	Fauvette babillarde	0,6		0,3		0,8		<b>0,2</b>
28	Fauvette des jardins	1,9	1,2	1,7	1,6	0,8	1	<b>1,6</b>
29	Fauvette grisette	2,5	1,2	2,9	3,0			<b>2</b>
30	Foulque macroule							<b>0,2</b>
31	Gallinule poule d'eau	0,3	0,3	0,5	0,5			<b>1,2</b>
32	Geai des chênes	0,3	0,9	0,5	1,4	2,3	1,6	<b>0,8</b>
33	Gobemouche gris	0,4	1,3	0,3	0,4			<b>0,6</b>
34	Grèbe castagneux				0,1			<b>0,1</b>
35	Grimpereau des jardins	0,8	0,2	1,4	2,0	8,2	4,3	<b>1,6</b>
36	Grive draine	0,8	3,3	1,7	0,5			<b>1,2</b>
37	Grive musicienne	1,6	3,8	2,4	2,0	1,5	2,3	<b>2,8</b>
38	Grosbec casse-noyaux				0,1	0,8		
39	Hibou moyen-duc							<b>0,1</b>
40	Hirondelle de fenêtre	1,9	2,7	1,4	2,6			<b>2</b>
41	Hirondelle rustique	5	5,9	7,3	4,9			<b>4,1</b>

LPO Haute-Normandie

		BRAY 57 000 ha	LIEUVIN 90 000 ha	OUCHE 53 000 ha	MADRIE	HELLET 1800 ha	EU 9200 ha	HAUTE NORMANDIE
42	Hypolaïs polyglotte	0,6	0,4	2,1	1,6		0,3	<b>0,8</b>
43	Linotte mélodieuse	2,3	3,1	4,7	2,8			<b>2,8</b>
44	Locustelle tachetée						0,1	<b>0,2</b>
45	Loriot d'Europe				0,6			
46	Merle noir	6	14	16	12,9	7,7	7,6	<b>12</b>
47	Mésange à longue queue	0,6	1	0,5	0,9	2,3	2,7	<b>1,2</b>
48	Mésange bleue	1,1	2	4,3	3,2	9	6,3	<b>4,1</b>
49	Mésange boréale					0,8	0,1	
50	Mésange charbonnière	2,4	3,4	5	3,1	12	13	<b>6</b>
51	Mésange huppée			0,1	0,3	8,2	3	<b>0,4</b>
52	Mésange noire					3,6	0,3	
53	Mésange nonnette		0,7	0,5	0,2	5,6	5,3	<b>1,2</b>
54	Moineau domestique	7,4	12,8	16,3	12,2			<b>12</b>
55	Moineau friquet	0,4	0,3	0,1				<b>0,1</b>
56	Perdrix grise	0,3	0,5	0,4	0,7			<b>1,2</b>
57	Pic épeiche	0,3	0,4	0,3	1,4	3,8	1,7	<b>0,7</b>
58	Pic épeichette			0,1		0,8		<b>0,2</b>
59	Pic mar				0,1		0,1	<b>0,1</b>
60	Pic noir			0,1				
61	Pic vert	0,9	0,3	0,9	1,3	1	1	<b>0,8</b>
62	Pie bavarde	1,4	1,8	1,1	1,2			<b>1,2</b>
63	Pie-grièche écorcheur							
64	Pigeon biset	2,2	2,1	1,3	4,3			<b>2,8</b>
65	Pigeon colombin			0,1	0,1	0,2	0,9	<b>0,3</b>
66	Pigeon ramier	3	7,4	9,4	9,3	7,8	7,6	<b>8</b>
67	Pinson des arbres	6,7	13,5	21	12,9	14	18	<b>12</b>
68	Pipit des arbres	0,7	0,5	1,3	0,8		0,1	<b>0,6</b>
69	Pipit farlouse	0,8		0,3				<b>0,7</b>
70	Pouillot fitis	0,3	0,2	0,3	0,1	0,4	0,3	<b>0,8</b>
71	Pouillot siffleur						0,1	<b>0,1</b>
72	Pouillot véloce	4,7	9,4	5,6	8,0	6,3	9,4	<b>6</b>
73	Roitelet à triple bandeau				0,3	2,8	1,3	<b>0,4</b>
74	Roitelet huppé	0,2	1,1	0,6	0,5	3,8	2,4	<b>1,2</b>
75	Rossignol philomèle	0,1		0,1	0,6			<b>0,2</b>
76	Rougegorge familier	2	7,5	4,5	7,9	8,5	14	<b>6</b>
77	Rougequeue à front blanc	1,3	0,2	0,1			0,1	<b>0,1</b>
78	Rougequeue noir	1,3	1,1	0,9	0,8			<b>0,8</b>
79	Serin cini				0,6			<b>0,2</b>
80	Sittelle torchepot		0,2	0,8	0,7	11	7,6	<b>2</b>
81	Tarier pâtre	0,5	0,1	0,9	0,8			<b>0,5</b>
82	Tourterelle des bois	0,3	1,4	2	2,2	0,3	1,6	<b>1,2</b>
83	Tourterelle turque	2,5	4	4,6	5,2			<b>3,7</b>
84	Troglodyte mignon	4,9	8,4	5,5	6,9	15,1	16	<b>8</b>
85	Verdier d'Europe	2	3,5	5,4	4,0	1,5		<b>2,8</b>

## V. CONCLUSION

Le principal constat est la présence marquée d'espèces d'affinités méridionales : Bruant zizi, Hypolaïs polyglotte, Lorient d'Europe, Rossignol philomèle, Tourterelle des bois et Serin cini.

On constate aussi l'importance du Plateau de Madrie pour des espèces forestières : Coucou, Geai, Grimpereau des jardins, Grosbec, Pic épeiche, Pipit des arbres, Rougegorge, Tourterelle des bois, Corneille noire, fauvette à tête noire et Pouillot véloce.

Certaines espèces de cultures ont aussi une fréquence et une abondance marquée : Alouette des champs, Bergeronnette printanière, Bruant proyer, Corbeau freux.

Le plateau montre aussi la présence plus importante que supposée de zones buissonnantes et de friches. Deux espèces indicatrices de ce type d'habitat sont à remarquer : Fauvette grisette et Tarier pâtre.

L'espèce d'intérêt patrimonial le plus important est l'Oedicnème criard, découvert sur un site de cultures du sud du plateau lors de l'enquête et sur un site néoformé (ancienne décharge) dans le nord de la zone.

## VI. REMERCIEMENTS AUX PARTICIPANTS

ANIERE Monique  
ARMANGAU Pierre  
BASLEY Daniel  
BELLEFONTAINE Louis  
BILLET Sylvain  
BOURDELET Sandrine  
CHENAIS Danièle  
COULON Bertrand  
DELARUE Eric  
DEZAILLES Sylvie  
DRANGUET Françoise  
DUBUC Laetitia  
DUVERNAY Françoise

ELLERON Hervé  
FAURE Laurence  
FREUND Muriel  
FRODELLO Anne-Laure  
FRODELLO Jean-Pierre  
GANTIER Jean-Michel  
GRANDHOMME Anthony  
GREGE Richard  
HERELLE Jean-Luc  
KERDELHI Michelle  
LE HENAFF Hervé  
LECUYER Benoit  
LEMIERE Stéphane

LEMONNIER Claire  
MALVAUD Frédéric  
MENESSION Bertrand  
MOAL Christine  
NOËL Myriam  
POUILLOT Françoise  
ROCH Frédéric  
ROLLET Thérèse  
SIMON Michel  
VANHONSEBROUCK B.  
VERON Dominique



